

Surveillance épidémiologique en Alsace

Point de situation au 10 mai 2012

La cellule de l'InVS en région (Cire) Lorraine-Alsace vous propose dans ce bulletin une analyse des données épidémiologiques régionales des systèmes de surveillance sanitaire spécifiques et non spécifiques auxquels elle participe.

Suite à la clôture de la surveillance de la grippe et de la bronchiolite, le Point Epidémio aborde donc à partir de cette semaine de nouvelles pathologies.

Les différents chapitres développés dans ce bulletin sont les suivants :

- L'activité des associations SOS Médecins de Strasbourg et Mulhouse au cours des 4 dernières semaines
- Le suivi épidémiologique :
 - de l'asthme
 - des allergies
 - des gastroentérites aiguës
- Un rappel des modalités de signalement des MDO et des signaux sanitaires à l'ARS Alsace

| Faits marquants |

- ⇒ Forte augmentation du nombre de diagnostics d'asthme et d'allergie en semaine 13 et 14 pour les deux associations SOS Médecins de la région. L'augmentation de ces diagnostics est peut-être à mettre en relation avec l'augmentation des pollens de bouleaux signalée par le RNSA à la même période.
- ⇒ L'activité liée à la gastro-entérite se poursuit dans la région, laissant à supposer une circulation des virus entériques toujours active.

| Actualités |

Bulletin hebdomadaire international (BHI), en ligne sur le site de l'InVS:

<http://www.invs.sante.fr/Publications-et-outils/Bulletin-hebdomadaire-international>

Bulletin national d'information du système de veille sanitaire SOS médecins :

http://www.invs.sante.fr/display/?doc=surveillance/urgences/bulletins_surveillance.htm

5ème rencontre SOS Médecins/ Institut de veille Sanitaire le 15 mai 2012 à l'InVS, Saint-Maurice (94):

<http://www.invs.sante.fr/Actualites/Agenda/5e-rencontre-SOS-Medecins-Institut-de-veille-sanitaire>

Bulletin Allergo Pollinique du 4 mai 2012, Réseau national de surveillance aérobiologique :

<http://www.pollens.fr/les-bulletins/bulletin-allergo-pollinique.php>

| Médecine de ville (Sources : SOS Médecins Strasbourg et Mulhouse) |

Dtot = total des diagnostics codés

D<1 = total des diagnostics codés pour des enfants de moins de 1 an

D>75 = total des diagnostics codés pour des adultes de plus de 75 ans

Dhosp= nombre d'hospitalisations après un diagnostic codé

		Semaine			
		S15	S16	S17	S18
SOS Médecins Strasbourg 67	Dtot	1259 →	1442 →	995 →	1091 →
	D<1	52 →	39 ↘	40 →	40 →
	D>75	142 →	133 →	118 →	159 →
	Dhosp	72 →	88 →	74 →	80 →

		Semaine			
		S15	S16	S17	S18
SOS Médecins Mulhouse 68	Dtot	646 →	523 →	468 →	598 →
	D<1	35 →	32 →	34 →	27 ↘
	D>75	47 ↗	30 →	41 →	63 →
	Dhosp	30 →	36 ↗	42 →	42 →

Les associations SOS Médecins assurent une médecine d'urgence et la permanence des soins en zone urbaine et périurbaine.

En Alsace il existe deux associations SOS Médecins, à Strasbourg et à Mulhouse.

Les données relatives à l'activité des associations SOS Médecins sont transmises en continu au siège de l'InVS.

Légende des tableaux :



Augmentation significative par rapport aux 3 semaines précédentes



Stabilité par rapport aux 3 semaines précédentes



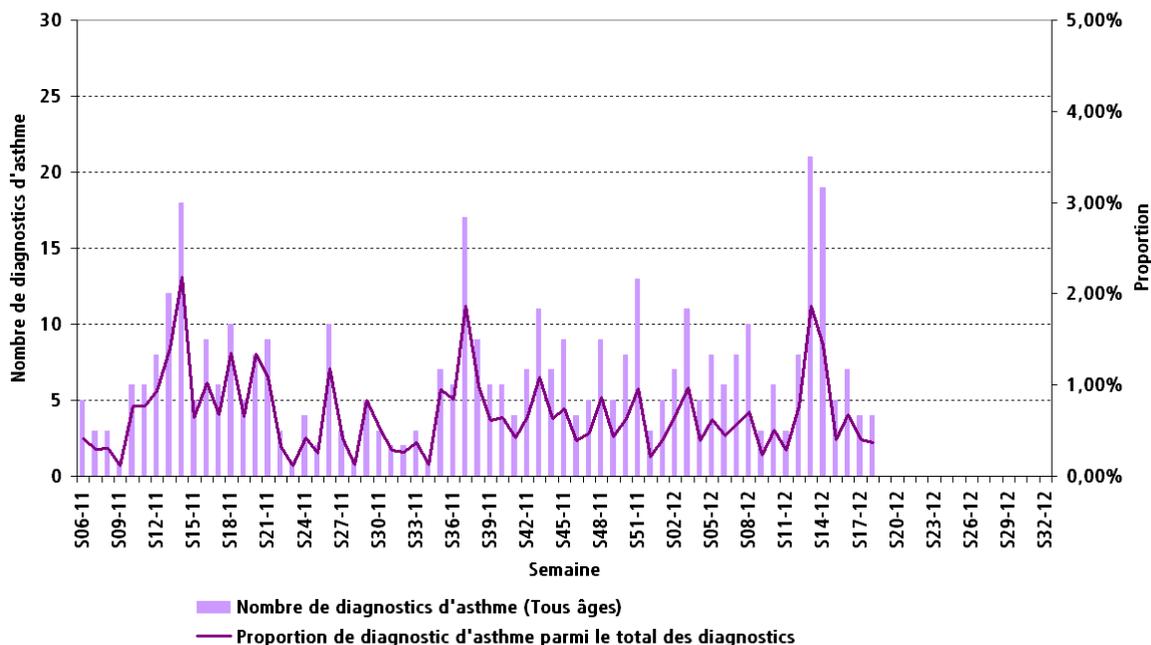
Diminution significative par rapport aux 3 semaines



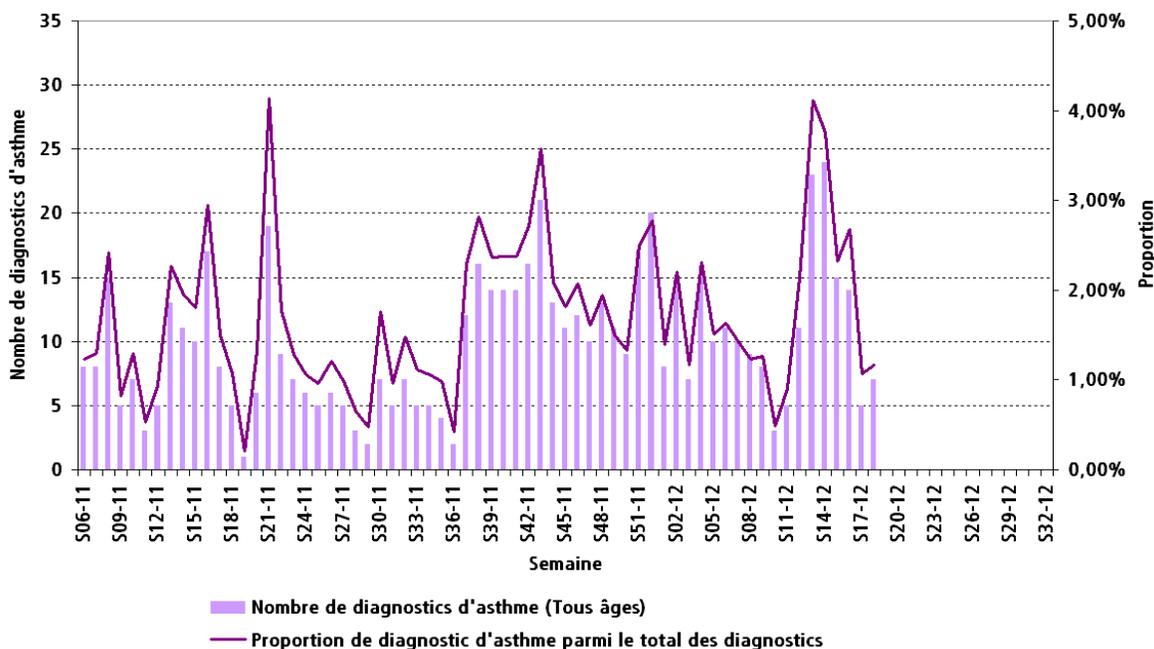
Données insuffisantes pour calculer la tendance

L'activité des deux associations SOS Médecins d'Alsace est stable en semaine 18, à l'exception d'une baisse du nombre de diagnostics posés chez les moins de 1 ans observée pour l'association de Mulhouse.

| Figure 1 | Distribution du nombre hebdomadaire de diagnostics asthme, tous âges, pour l'association SOS Médecins de Strasbourg (Source : Association SOS Médecins Strasbourg)

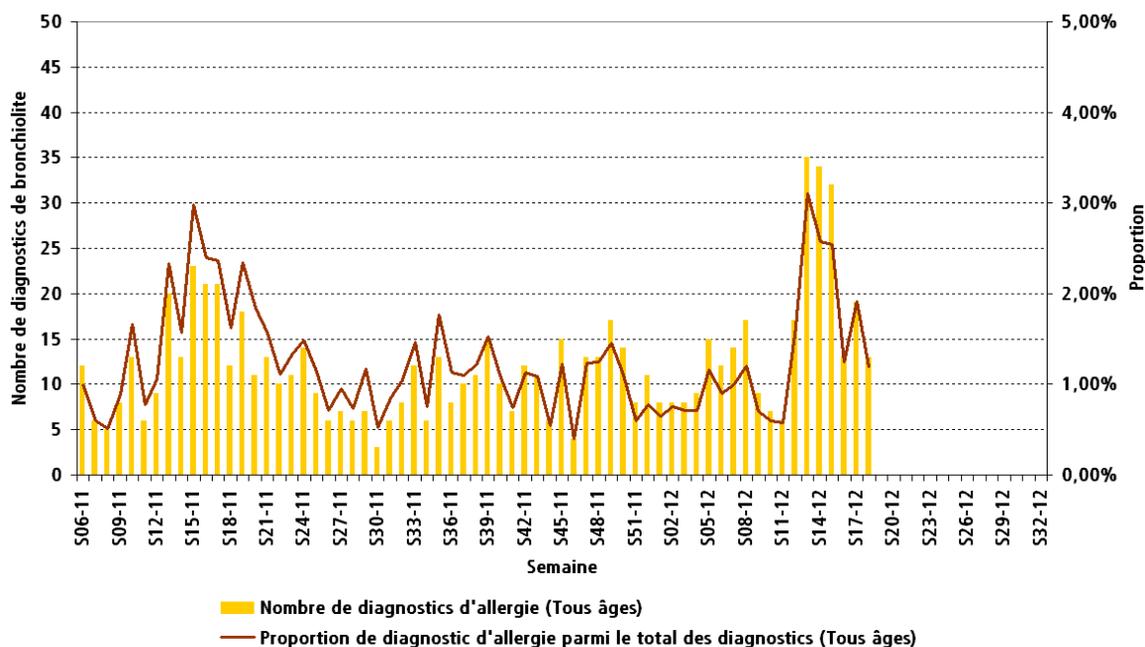


| Figure 2 | Distribution du nombre hebdomadaire de diagnostics asthme, tous âges, pour l'association SOS Médecins de Mulhouse (Source : Association SOS Médecins Mulhouse)

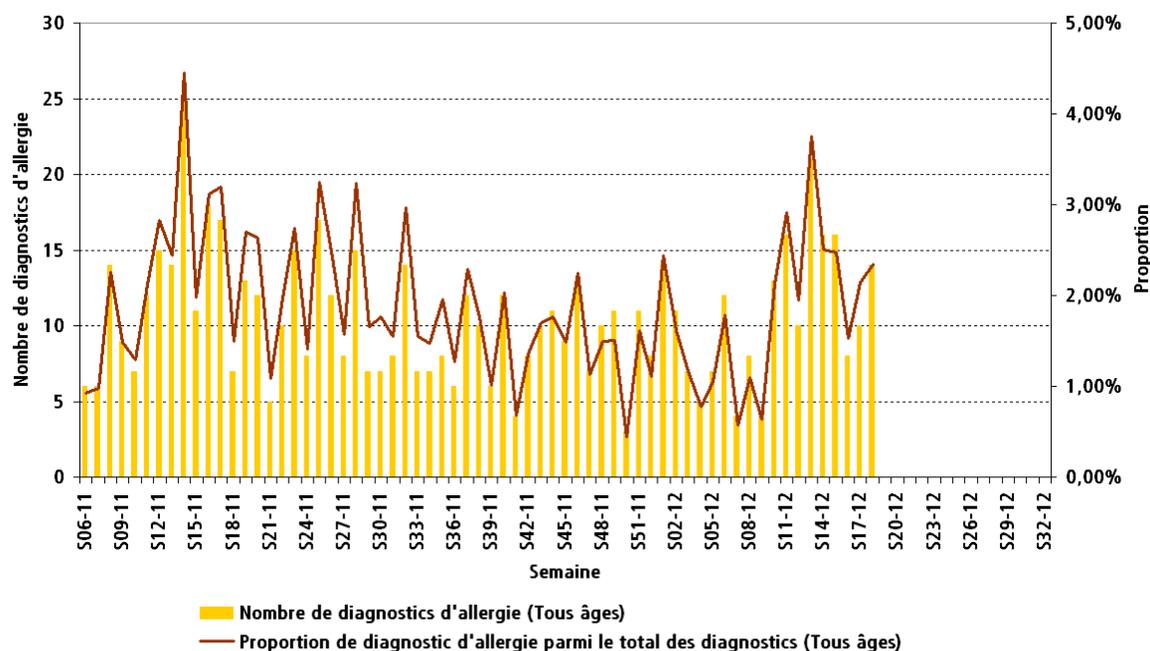


Un augmentation du nombre de diagnostics d'asthme a été observée en semaine 13 et 14 pour les deux associations alsaciennes suivie d'une forte diminution les semaines suivantes. Les données du Réseau national de surveillance aerobiologique (RNSA) montraient la présence de pollen de bouleau en quantité importante à cette même période en Alsace. En semaine 18, l'asthme représente moins de 0,5% de l'activité de l'association de Strasbourg et 1,2% de l'activité de celle de Mulhouse.

| Figure 4 | Distribution du nombre hebdomadaire de diagnostics d'allergie, tous âges, pour l'association SOS Médecins de Strasbourg (Source : Association SOS Médecins Strasbourg)

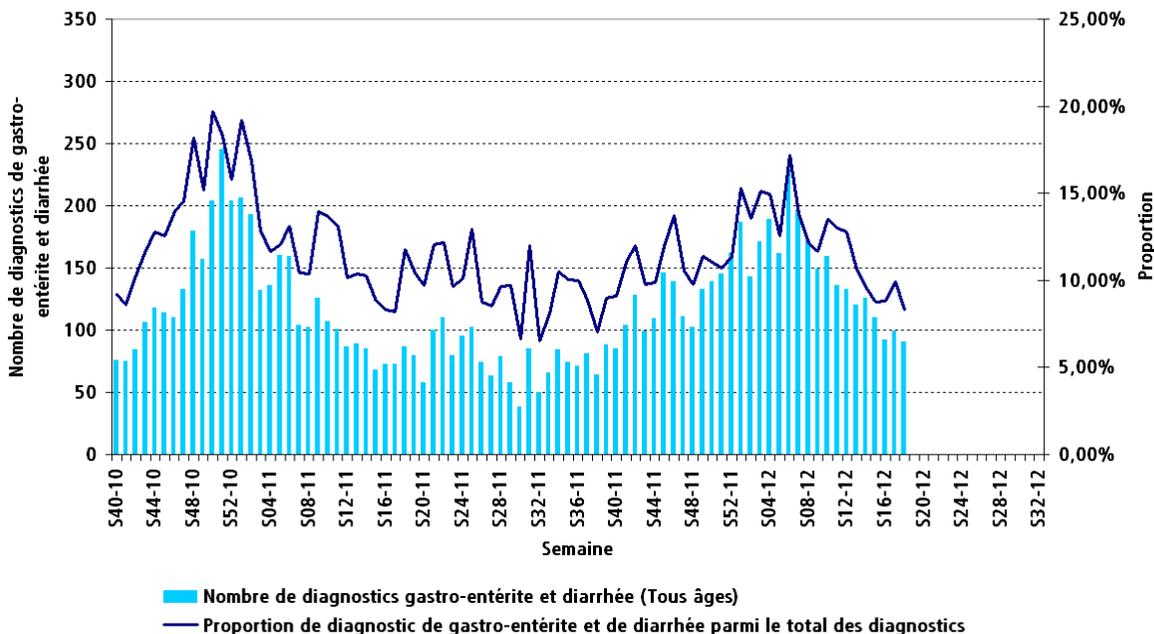


| Figure 5 | Distribution du nombre hebdomadaire de diagnostics d'allergie, tous âges, pour l'association SOS Médecins de Mulhouse (Source : Association SOS Médecins Mulhouse)

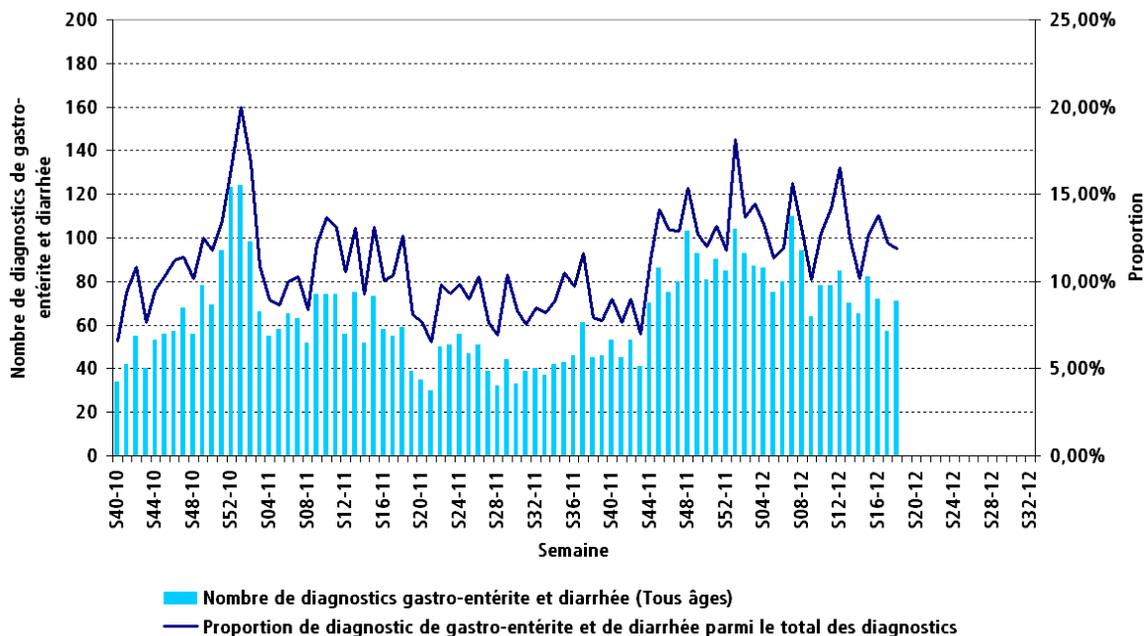


Comme pour l'asthme, à partir de la semaine 13, une forte augmentation du nombre de diagnostics d'allergie a été observée pour les deux associations SOS Médecins de la région. Cette forte activité s'est maintenue dans les semaines suivantes suivie d'une baisse pour l'association du Bas-Rhin. En semaine 18, les diagnostics d'allergie représentent 1,2% de l'activité de l'association de Strasbourg contre 2,3% de celle de Mulhouse.

| Figure 6 | Distribution du nombre hebdomadaire de diagnostics de gastro-entérite et diarrhée, tous âges, pour l'association SOS Médecins de Strasbourg (Source : Association SOS Médecins Strasbourg)



| Figure 7 | Distribution du nombre hebdomadaire de diagnostics de gastro-entérite et diarrhée, tous âges, pour l'association SOS Médecins de Mulhouse (Source : Association SOS Médecins Mulhouse)



Le nombre de diagnostics de gastro-entérite et de diarrhée posés par les associations alsaciennes semble se stabiliser au cours des dernières semaines. Cette observation laisse à supposer que la circulation des virus entériques est toujours active. Ces pathologies représentent 8,3% de l'activité de l'association du Bas-Rhin en semaine 18 et 12% de l'activité de l'association haut-rhinoise.

| Modalité de signalement à l'ARS Alsace, pôle VGAS |

Les signalements transmis au pôle VGAS concernent : toutes les maladies à déclaration obligatoire, tout évènement sanitaire susceptible d'avoir un impact sur la santé de la population ainsi que la survenue en collectivité de cas groupés d'une pathologie transmissible.

Tous signalement peut se faire par **téléphone au numéro unique : 03 88 88 93 33**

Ainsi que par une notification écrite :

- par **fax** au **03 59 81 37 19**
- par mail à l'adresse suivante : ARS-ALSACE-VEILLE-SANITAIRE@ars.sante.fr

Directeur de la publication :

Dr Françoise Weber,
Directrice générale de l'Institut de veille
sanitaire

Rédactrice en chef :

Christine Meffre,
Coordinatrice scientifique de la Cire
Lorraine-Alsace

Comité de rédaction :

Virginie Bier
Benoît Bonfils
Oriane Broustal
Claire Janin
Sophie Raguét
Lucie Schapman
Frédérique Viller

Diffusion

Cire Lorraine-Alsace
ARS Lorraine
Immeuble « Les Thiers »
CO n°71
4 rue Piroux
54036 Nancy Cedex

Mail : ars-lorraine-alsace-cire@ars.sante.fr
Tél. : 03.83.39.29.43
Fax : 03.83.39.28.95

| Partenaire de la surveillance en Alsace |



Si vous souhaitez être destinataires du point épidémiologique réalisé par la Cire, merci de nous en informer par mail à ars-lorraine-alsace-cire@ars.sante.fr